Moins de permis retirés en 2011

FRIBOURG • *Pour la première fois depuis huit ans, le nombre de retraits de permis et avertissements est en diminution. Mais il reste encore beaucoup à faire, selon l'OCN.*

L'alcool au volant reste un problème dans le canton de Fribourg. Ici, des conducteurs s'essaient à un exercice en portant des lunettes simulant un état d'ébriété au Centre de formation à la conduite de Romont. VINCENT MURITH-A

REPÈRES

Comptes 2011
> Les revenus de l'exploitation atteignent 18 millions de francs en 2011 (+0,7 million).
> Le résultat net de 2,9 millions reste stable. L'Etat de Fribourg profite d'une contribution de 2,3 millions et les 0,6 million restants permettent de consolider les fonds propres, d'alimenter le fonds de prévention des accidents et de financer des mesures au profit du personnel afin de soutenir les familles, l'usage de transports publics ou la santé.

Compétitivité
> Sur le plan tarifaire, l'OCN reste le deuxième meilleur marché en Suisse: on peut y faire expertiser sa voiture pour 50 francs seulement.

NICOLE RÜTTIMANN

Léger mieux en matière de circulation pour les conducteurs fribourgeois. En 2011, ils ont été 8732 à subir un avertissement, un retrait de permis ou autres mesures administratives, soit une diminution d'un peu plus de 2% par rapport à 2010, a indiqué hier l'Office de la circulation et de la navigation du canton de Fribourg (OCN), lors d'une conférence de presse. S'ils sont encore trop portés sur la bouteille, ce qui se traduit par une hausse de 5% des cas de conduite en état d'ébriété, les Fribourgeois ont freiné l'allure avec une baisse de 11% des infractions liées à la vitesse.

Quant au nombre de conducteurs étrangers pincés sur territoire fribourgeois et interdits de conduite en Suisse, il a crû nettement (+36%). «Cela s'explique surtout par un accroissement global du trafic, une augmentation des contrôles ainsi qu'un renforcement de la collaboration au niveau de l'entraide internationale», détaille André Demierre, chef du service mesures administratives et prévention.

Vélos électriques

Afin d'encourager la mobilité douce, le Conseil d'Etat a décidé d'exonérer les vélos électriques de l'impôt. En outre, de nouvelles lois encadrent leur usage. Dès le 1er mai prochain, les vélos électriques d'une puissance maximale de 500 watts et d'une vitesse de 25 km/h avec pédalage seront considérés comme des cyclomoteurs légers. Leur conducteur devra être âgé de 14 ans au minimum et être détenteur d'un permis de catégorie M (cyclomoteur) s'il a moins de 16 ans. Le port du casque reste recommandé.

Quant aux vélos électriques de 500 à 1000 watts, leur vitesse est limitée à 45 km/h. Ils sont considérés comme des cyclomoteurs et nécessitent une immatriculation, un permis de conduire, ainsi qu'une plaque de contrôle. Dès le 1er juillet, le port d'un casque vélo homologué aux normes européennes sera obligatoire pour ce type de véhicule. Le nombre de vélos électriques immatriculés dans le canton est passé de 108 en 2010 à 470 en 2011.

Parc véhicules

Le canton de Fribourg est champion suisse 2011 du taux de croissance du parc de véhicules avec une progression de 3,5% (2,2% pour la Suisse), pour un total de près de 225 000 unités. «Il s'agit de la plus forte croissance de la décennie», détaille Michel Brischoux, directeur suppléant à l'OCN. A noter également, une progression de 14% des immatriculations de véhicules neufs et la percée des voitures hybrides, à gaz ou électriques (+33%, soit 1000 unités environ). Les importations individuelles de voitures de tourisme ont également augmenté, en raison notamment du taux de change de l'euro.

Voitures propres

L'OCN veut inciter les acquéreurs de voitures de tourisme à s'intéresser aux véhicules écologiques. Le système d'imposition des véhicules jusque-là déterminé par leur cylindrée, s'est enrichi en 2011 d'un deuxième critère basé sur l'étiquette-énergie, désignant leur efficience en matière de consommation. Un véhicule portant l'étiquette A (le plus écologique), peut ainsi être exonéré pendant trois ans.

S'il est de catégorie B à C, son imposition reste inchangée, alors que s'il est de classe de D à G, son imposition est majorée. En 2011, pas moins de 4152 véhicules nouvellement immatriculés ont profité d'une exonération jusqu'en 2013. La part des véhicules neufs de catégorie A a progressé, passant de 28% en 2010 à 35% en 2011. Le malus en matière d'imposition des véhicules de classes D à G passera de 2,2% à 4% en 2012 et 6% en 2014.

Prévention

L'OCN met aussi l'accent sur la prévention routière: un million de francs – provenant des revenus d'exploitation – a été attribué à la création d'un fonds de prévention des accidents en 2011. Il permet de soutenir des projets réalisés par l'OCN et des tiers (cours dans les collèges, journées de formation pour seniors et autres) et vise principalement les comportements de conduite humains, en cause dans 96% des accidents de la route. En 2011, deux collaborateurs à temps plein ont été engagés pour la prévention routière. I

INFOMANIE

Prime pour la chapelle violée

La personne qui nous a signalé le cambriolage de la chapelle Saint-Sébastien, à Marly, obtient la prime de 100 francs récompensant l'information la plus originale reçue par notre rédaction le mois dernier.

Outre ce fait divers confirmé par la police, plus d'une vingtaine de personnes ont eu le réflexe de nous communiquer divers événements dont elles ont été les témoins. A commencer par l'explosion qui a provoqué un fort dégagement de fumée sur le toit du bâtiment que construit Chocolat Villars à la route de la Fonderie à Fribourg. Cet incendie a suscité un tiers des appels, souvent accompagnés de photos ou de vidéos dont certaines ont été mises en ligne sur notre site internet. Deux autres sinistres nous ont été rapidement signalés: celui d'un studio à rue de la Neuveville, en Vieille-Ville de Fribourg, et celui de la fabrique de cuisines Bloechlé, à Estavayer-le-Lac. Plusieurs personnes nous ont également fait part d'accidents de la circulation et d'une pollution d'un ruisseau à Remaufens. Toutes ces informations sont récompensées par une prime de 10 francs, 20 francs pour les photos publiées et les vidéos mises en ligne.

Si vous détenez des informations inédites et exclusives, si vous êtes témoin d'une scène insolite, cocasse ou moins gaie susceptible d'intéresser nos lecteurs et les visiteurs de notre site internet, si vous avez des photos ou des minividéos originales, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous vous garantissons l'anonymat. N'oubliez cependant pas d'indiquer vos coordonnées. L'info du mois que nous jugeons la meilleure est récompensée par une prime de 100 francs. CAG

Infomanie mode d'emploi
> Téléphone: 026 426 44 44
> Courriel: infomanie@laliberte.ch
> SMS: écrivez le mot LIB suivi de votre message, puis envoyez-le au 9889. Votre message doit indiquer le sujet, le lieu, le moment. Coût du SMS: 20 ct.
> MMS: écrivez le mot LIB suivi de votre texte légende, puis envoyez-le au 9889. Coût du MMS: 70 ct.

EN BREF

FRIBOURG

Automobiliste blessée

Une automobiliste de 54 ans a été blessée dans un accident de la circulation lundi en début d'après-midi, à Fribourg. A la hauteur de l'étang du Jura, un véhicule conduit par un homme de 30 ans est entré en collision avec sa voiture. Il s'était déporté sur la voie de circulation opposée pour une raison inconnue. La conductrice blessée a été prise en charge par les ambulanciers et transportée à l'hôpital.

PUBLICITÉ

L'amincissement maîtrisé à Fribourg
***Theraform* une méthode naturelle**

Mincir toute l'année grâce à une méthode naturelle, sans faim ni fatigue, avec tonus et bonne humeur, sans appareil ni produit, voilà ce que propose la méthode Theraform. Une méthode révolutionnaire issue de plus de vingt années de recherche initiée et dirigée par des scientifiques français.

Son nom, la plastithérapie, qui consiste en un rééquilibrage énergétique, au plus haut niveau, des centres de gestion. En effet, la plastithérapie réharmonise le système nerveux central et ordonne au cerveau, par des ordres directs aux centres de la faim et de l'envie, le «déstockage».

Elle agit sur les causes et non sur les effets, elle convient aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Et l'amincissement se fait harmonieusement, quelles que soient les localisations graisseuses. Les résultats sont spectaculaires et tout en douceur car cette méthode exclusivement tactile favorise le bien-être et rééduque les pulsions alimentaires.

A Fribourg, Franco Fornara a ouvert le septième centre Theraform de Suisse.

Il est à même de pouvoir comprendre et convaincre femmes et hommes car lui aussi a testé efficacement Theraform, il a passé de 114 kg à 98 kg en deux mois à peine. Son poids s'est stabilisé, ce qui, pour cet habitué aux variations de poids en forme de yo-yo, n'est pas un mince exploit.

Après une formation complète agréée Theraform, il se réjouit de vous accueillir dans son centre au cadre sympathique et accueillant situé dans l'immeuble de la clinique Ste-Anne au centre ville.

Ouvert sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Premier entretien d'information sur rendez-vous gratuit.

Rue Georges-Jordil 4 **1700 Fribourg** **Tél. 026 322 39 63**

THERAFORM
L'Amincissement Maîtrisé

Franco Fornara a ouvert le premier centre Theraform à Fribourg.